

Faits saillants – Mars 2022

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

La réunion ordinaire du Conseil des gouverneurs a eu lieu les 23 et 24 mars 2022 en visioconférence.

Le CCNB est heureux de vous partager les faits saillants de la rencontre du Conseil des gouverneurs par l'entremise de cette fiche d'information.

Attentes du gouvernement envers le CCNB

Le 18 janvier dernier, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), l'honorable Trevor Holder, a fait parvenir la lettre-mandat ([Lettre-mandat 2022-2023](#)) au Conseil des gouverneurs, dans laquelle l'appui du CCNB est réitéré envers la vision du Nouveau-Brunswick.

En indiquant que le CCNB est un partenaire essentiel et primordial dans la réalisation des objectifs de la province, le ministre a également précisé certaines attentes spécifiques à l'égard du CCNB, entre autres :

- **Plan de croissance économique**

Mettre en œuvre un plan solide de croissance économique qui stimule et encourage la pensée innovatrice afin de répondre aux demandes pressantes du marché du travail et de positionner notre province comme le meilleur endroit où vivre, étudier et travailler.

- **Des communautés dynamiques et viables**

Continuer d'enrichir le réseau CCNB-INNOV afin d'inspirer un sentiment entrepreneurial, de solution de problèmes et d'engagement communautaire à la génération montante. Grâce à des investissements et des initiatives dans la recherche appliquée, l'entrepreneuriat et le leadership communautaire, le CCNB continuera de contribuer au développement économique des communautés dynamiques.

- **Éducation de première classe**

Fournir un enseignement de calibre mondial à l'appui d'un secteur privé énergisé en accélérant la transformation des programmes et des services pour répondre aux besoins identifiés du marché du travail. Ceci comprend l'accélération de la mise en œuvre de programmes et de cours éducatifs qui optimisent la flexibilité en termes de durée, de contenu, de conditions d'entrée, de méthode de prestation et d'approches pédagogiques.

- **Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant**

Continuer à renforcer sa capacité à se développer en tant qu'organisation hautement performante grâce à des investissements dans sa main-d'œuvre, liés notamment au leadership en matière de changement et à la satisfaction des besoins variés des étudiantes et étudiants.



STILETTO

CCNB

Rapport d'impact économique

RÉSUMÉ

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Jun 2021

Cadre de gestion et guide à la reddition de comptes

2022 • 2023

Faits saillants du Conseil des gouverneurs

Cadre de gestion et guide à la reddition de comptes 2022-2023

Comme chaque année et comme le stipule la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, le CCNB doit soumettre son Cadre de gestion et guide à la reddition de comptes au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Après avoir revu le cadre de gestion lors de sa réunion, le Conseil des gouverneurs l'a adopté. Ce cadre a été envoyé au ministre pour son approbation. Dès réception de son approbation, le Cadre de gestion et guide à la reddition de comptes sera publié sur la page Web du CCNB et dans Terminus.

Le cadre est fondé sur les principes de la transparence et de la reddition de comptes auprès du gouvernement. Des ressources et des responsabilités sont attribuées au CCNB afin d'accomplir sa mission. Le CCNB est tenu de rendre publics ses orientations stratégiques, son engagement envers la livraison de services aux contribuables, son utilisation des ressources mises à sa disposition et les résultats atteints.

Cadre de gestion des risques 2022-2023

Le Conseil des gouverneurs a adopté la mise à jour du Cadre de gestion des risques. Vous pouvez prendre connaissance de ce cadre qui est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB » et dans le dossier « Documents officiels » ou en cliquant [ici](#).

Situation financière

Le Conseil des gouverneurs a passé en revue les états financiers pour les trois premiers trimestres de l'année financière ainsi que les projections d'ici le 31 mars 2022. Le Conseil est satisfait des résultats, lesquels indiquent une bonne situation financière, malgré des dépenses associées à la pandémie.

Amélioration du climat organisationnel

En décembre dernier, des activités d'engagement du personnel ont été lancées, soit cinq forums d'une journée auxquels le personnel pouvait participer à un ou des forums. Le but de ces forums était de trouver des façons à court terme de rendre le travail de tous les jours moins lourd, d'assurer la mise en œuvre du nouveau plan stratégique commençant le 1^{er} avril 2022.

Par la suite, une liste de 10 actions prioritaires pour lesquelles les membres du personnel ont voté, et qui auront un impact positif sur le climat de travail, a été dressée et distribuée à tout le personnel le 17 mars dernier.

Vous pouvez consulter les documents reliés aux forums au lien [Cahiers de notes et les 10 actions prioritaires](#).

Membres externes du Conseil des gouverneurs

Tel qu'il a été indiqué lors de l'appel à candidatures pour les postes externes lancé en janvier, quatre mandats au sein du Conseil des gouverneurs viennent à échéance le 30 juin 2022 en plus d'un remplacement d'un poste vacant jusqu'au 30 juin 2024. À la suite de cette campagne de recrutement, le Conseil des gouverneurs a retenu cinq candidatures qui ont été soumises au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, soit :

- Trois candidatures proposées par le Conseil des gouverneurs
- Deux candidatures proposées au Ministre

L'annonce officielle du choix des cinq nouvelles personnes membres externes du Conseil des gouverneurs sera effectuée après la réception des décrets de la Lieutenante-gouverneure en conseil. Quatre membres entreront en fonction le 1^{er} juillet 2022 et la personne pour le remplacement à la réception du décret.

Faits saillants du Conseil des gouverneurs

Nouvelle membre élue au poste non enseignant

Comme vous le savez, Renée Morrison, chef de département – Sciences de la santé, sciences naturelles et études générales au Campus de Bathurst, a été élue au poste non enseignant du Conseil des gouverneurs lors de l'élection générale tenue le 10 mars dernier. Renée a participé à sa toute première réunion du conseil à titre d'observatrice sans droit de vote. Dès réception du décret de la Lieutenant-gouverneure en conseil, elle agira à titre de membre officielle.

Rappelons que les trois personnes membres internes (effectif étudiant, personnel enseignant et personnel non enseignant) sont élues par leur groupe respectif, mais elles ne sont pas la représentante de leur groupe. Elles participent au Conseil des gouverneurs pour accomplir la mission du CCNB tout comme les membres externes.



Rapport sur l'impact économique du CCNB

Une présentation sur les faits saillants du rapport de l'Étude sur l'impact économique du CCNB dans la province du Nouveau-Brunswick a été faite aux membres du Conseil des gouverneurs. Ce rapport est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB » et dans le dossier « Études » ou vous pouvez le consulter en cliquant [ici](#). De plus, plusieurs faits saillants du rapport seront publiés sur nos réseaux sociaux.

Rapport annuel 2020-2021 du CCNB

Une correction a été apportée au Rapport annuel 2020-2021 et adoptée par le Conseil des gouverneurs, soit à la page 27 à la section du rendement du capital investi. La version corrigée est maintenant publiée dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB » et dans le dossier « Documents officiels » et sur la page Web du CCNB. Vous pouvez aussi le consulter en cliquant [ici](#).

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil des gouverneurs et l'assemblée annuelle auront lieu les 17 et 18 juin 2022.

Bon printemps à toutes et à tous!

